

Envoyé en préfecture le 28/11/2016

Reçu en préfecture le 28/11/2016

Affiché le

D 3801897-20161124-D_2016_74-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°74-2016

Nombre des conseillers :

en exercice : 27

présents : 19

votants : 22

L'an deux mille seize, le 22 novembre 2016 à 19 h 30, le Conseil Municipal de la Commune d'Heyrieux – Isère – dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Daniel ANGONIN Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 15 novembre 2016

Présents : MM. ANGONIN. ROSET. Mme CHASTAGNARET. M. REVEYRAND. Mmes GENDRIN. POLSINELLI. MATTERA. ALVES CASSAGNE. BOURNAY. MM. CINQUE. DUCHAMP. GALLON. Mmes GRUMEAU. LOUVIER. M. MACAIRE. Mmes MARTIN. NOWAK. M. THOMA. Mme VARAY.

Absents ou excusés :

Avec procuration : Mme GROS à M. ANGONIN. M. DUSSORT à M. ROSET. M. DIETRICH à Mme MATTERA.

Sans procuration : MM. BERGERET. BRICOUT. DAMIER. PIOLAT. VARGAS.

Mme Martine CHASTAGNARET a été élue secrétaire.

Objet : Désignation d'un secrétaire de séance

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- nomme Mme Martine CHASTAGNARET pour remplir les fonctions de secrétaire.

Ainsi délibéré et ont signé les membres présents du Conseil Municipal.

Suivent les signatures.

Pour ampliation,

A HEYRIEUX, le 24 novembre 2016

Le Maire,



Daniel ANGONIN

Envoyé en préfecture le 28/11/2016

Reçu en préfecture le 28/11/2016

Affiché le

3801897-20161124-D_2016_76-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL N°76-2016**

Nombre des conseillers :

en exercice : 27

présents : 19

votants : 22

L'an deux mille seize, le 22 novembre 2016 à 19 h 30, le Conseil Municipal de la Commune d'Heyrieux – Isère – dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Daniel ANGONIN Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 15 novembre 2016

Présents : MM. ANGONIN. ROSET. Mme CHASTAGNARET. M. REVEYRAND. Mmes GENDRIN. POLSINELLI. MATTERA. ALVES CASSAGNE. BOURNAY. MM. CINQUE. DUCHAMP. GALLON. Mmes GRUMEAU. LOUVIER. M. MACAIRE. Mmes MARTIN. NOWAK. M. THOMA. Mme VARAY.

Absents ou excusés :

Avec procuration : Mme GROS à M. ANGONIN. M. DUSSORT à M. ROSET. M. DIETRICH à Mme MATTERA.

Sans procuration : MM. BERGERET. BRICOUT. DAMIER. PIOLAT. VARGAS.

Mme Martine CHASTAGNARET a été élue secrétaire.

Objet : Avis du Conseil Municipal sur la dissolution du Syndicat Intercommunal du Domaine de Rajat

- M. le Maire expose que, par délibération en date du 18 octobre 2016, le SIR a :
- décidé de rembourser la dette en cours par anticipation ;
 - fixé les modalités de répartition du solde de la trésorerie ;
 - prononcé la dissolution du Syndicat au 31 décembre 2016 ;
 - autorisé M. le Président à engager les démarches nécessaires.

Par courrier en date du 21 octobre 2016, M. le Président du SIR demande à chaque commune membre de se prononcer sur la dissolution du Syndicat et de délibérer de façon concordante avant le 30 novembre 2016.

- Sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité :
- émet un avis favorable sur la dissolution du Syndicat Intercommunale de Rajat au 31 décembre prochain ;
 - charge M. le Maire des démarches adéquates.

Ainsi délibéré et ont signé les membres présents du Conseil Municipal.

Suivent les signatures.

Pour ampliation,

A HEYRIEUX, le 24 novembre 2016

Le Maire,

Daniel ANGONIN



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 77-2016

Nombre des conseillers :

en exercice : 27

présents : 19

votants : 22

L'an deux mille seize, le 22 novembre 2016 à 19 h 30, le Conseil Municipal de la Commune d'Heyrieux – Isère – dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Daniel ANGONIN Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 15 novembre 2016

Présents : MM. ANGONIN. ROSET. Mme CHASTAGNARET. M. REVEYRAND. Mmes GENDRIN. POLSINELLI. MATTERA. ALVES CASSAGNE. BOURNAY. MM. CINQUE. DUCHAMP. GALLON. Mmes GRUMEAU. LOUVIER. M. MACAIRE. Mmes MARTIN. NOWAK. M. THOMA. Mme VARAY.

Absents ou excusés :

Avec procuration : Mme GROS à M. ANGONIN. M. DUSSORT à M. ROSET. M. DIETRICH à Mme MATTERA.

Sans procuration : MM. BERGERET. BRICOUT. DAMIER. PIOLAT. VARGAS.

Mme Martine CHASTAGNARET a été élue secrétaire.

Objet : Refinancement de quatre emprunts et souscription d'un nouvel emprunt auprès de la Caisse d'Epargne Rhône Alpes

M. le Maire fait part au Conseil Municipal qu'au vu de la baisse des taux significative au cours de ces derniers mois et après analyse de l'état de la dette, il est apparu que seuls quatre prêts peuvent faire l'objet d'un refinancement :

- Prêt n° 1013177 souscrit auprès du Crédit Agricole Centre Est, d'un montant initial de 480.000 € (date de valeur de réalisation au 15/06/2012), sur 20 ans au taux de 4.98 %, un capital restant dû (CRD) de 417.318,61 € et une indemnité de remboursement anticipé (IRA) estimée à 87.285,66 € ;
- Prêt n° 1127147 souscrit auprès du Crédit Agricole Centre Est d'un montant initial de 400.000 € (date de valeur de réalisation au 28/12/2012), sur 20 ans au taux de 5.15 %, un CRD de 362.409,30 € (CRD budget Commune : 361.367,38 € - CRD budget service eau potable : 1.041,92 €) et une IRA estimée à 61.745,75 € ;
- Prêt n° 608518 souscrit auprès du Crédit Agricole Sud-Rhône Alpes, d'un montant initial de 480.000 € (date de valeur de réalisation au 30/12/2011), sur 20 ans au taux de 4.98 %, un CRD de 417.318,61 € et une IRA estimée à 104.779,00 €
- Prêt n° 1086030 (ex 672022) souscrit auprès du Crédit Agricole Sud-Rhône Alpes, d'un montant initial de 800.000 € (date de valeur de réalisation au 29/09/2012), sur 20 ans au taux de 5.15 %, un CRD de 697.133,69 € et une IRA estimée à 124.363 €.

Vu le CRD total des quatre prêts susvisés s'élevant à 1.894.180,21 €,

Vu le montant des IRA estimé à 378.173,41 €,

Vu que le montant exact des IRA ne sera connu qu'aux alentours du 5 décembre prochain,

Vu les taux proposés par chaque caisse de Crédit Agricole et par deux autres organismes bancaires,

Vu l'avis favorable de la Commission Finances réunie le 14 novembre 2016 et sur proposition de M. le Maire,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide de procéder aux remboursements des quatre prêts susvisés, dont le CRD global s'élève à 1.894.180,21 € à la date du 16 décembre 2016 et de payer les IRA calculées au 5 décembre 2016 ;

- décide de souscrire un nouveau contrat de prêt pour refinancer les CRD (CRD budget Commune : 1.893.138,29 € - CRD budget service eau potable : 1.041,92 €) et les IRA auprès de la Caisse d'Epargne Rhône Alpes, dont les caractéristiques sont les suivantes :

☞ montant maximum : 2.350.000 €

☞ durée du prêt : 15 ans

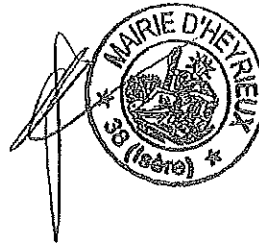
☞ taux d'intérêt fixe : 0.83 %

Envoyé en préfecture le 28/11/2016
Reçu en préfecture le 28/11/2016
Affiché le _____
ID : 038-213801897-20161124-D_2016_77-DE

- ☞ périodicité : annuelle
 - ☞ échéance : constante
 - ☞ remboursement anticipé : autorisé moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle
 - ☞ commission d'engagement : 1850 €
 - ☞ la mise à disposition des fonds se fera au plus tard le 15 décembre 2016 ;
 - ☞ le montant des fonds débloqués ne pourra être supérieur aux montants des CRD et des IRA exactes (calculées au 5 décembre 2016) ;
- autorise M. le Maire à signer tous documents nécessaires pour mener ce dossier à terme.

Ainsi délibéré et ont signé les membres présents du Conseil Municipal.

Suivent les signatures.
Pour ampliation,
A HEYRIEUX, le 24 novembre 2016
Le Maire,
Daniel ANGONIN



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL N°78-2016**

Nombre des conseillers :
 en exercice : 27
 présents : 19
 votants : 22

L'an deux mille seize, le 22 novembre 2016 à 19 h 30, le Conseil Municipal de la Commune d'Heyrieux - Isère - dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Daniel ANTONIN Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 15 novembre 2016

Présents : MM. ANTONIN. ROSET. Mme CHASTAGNARET. M. REVEYRAND. Mmes GENDRIN. POLSINELLI. MATTERA. ALVES CASSAGNE. BOURNAY. MM. CINQUE. DUCHAMP. GALLON. Mmes GRUMEAU. LOUVIER. M. MACAIRE. Mmes MARTIN. NOWAK. M. THOMA. Mme VARAY.

Absents ou excusés :

Avec procuration : Mme GROS à M. ANTONIN. M. DUSSORT à M. ROSET. M. DIETRICH à Mme MATTERA.

Sans procuration : MM. BERGERET. BRICOUT. DAMIER. PIOLAT. VARGAS.

Mme Marline CHASTAGNARET a été élue secrétaire.

Objet : Décision modificative n° 3 au budget primitif de la Commune d'Heyrieux

M. le Maire expose au Conseil Municipal que le refinancement de prêts nécessite des écritures comptables non prévues au budget primitif 2016.

Considérant que certains crédits doivent être ajustés pour refinancer quatre prêts,

Considérant l'avis favorable de la Commission Finances réunie le 14 novembre 2016 et sur proposition de M. le Maire,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de modifier les inscriptions budgétaires ainsi qu'il suit :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de
FONCTIONNEMENT				
D-023-01 : Virement à la section d'investissement	450 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	450 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-66111-01 : Intérêts réglés à l'échéance	0,00 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6688-01 : Autres	0,00 €	450 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 66 : Charges financières	0,00 €	460 000,00 €	0,00 €	0,00 €
R-74121-020 : Dotation de solidarité rurale	0,00 €	0,00 €	0,00 €	10 000,00 €
TOTAL R 74 : Dotations, subventions et participations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	10 000,00 €
Total FONCTIONNEMENT	450 000,00 €	460 000,00 €	0,00 €	10 000,00 €
INVESTISSEMENT				
R-021-01 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	450 000,00 €	0,00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	450 000,00 €	0,00 €
D-166-01 : Refinancement de dette	0,00 €	450 000,00 €	0,00 €	0,00 €
R-1641-01 : Emprunts en euros	0,00 €	0,00 €	0,00 €	450 000,00 €
TOTAL 041 : Opérations patrimoniales	0,00 €	450 000,00 €	0,00 €	450 000,00 €
D-166-01 : Refinancement de dette	0,00 €	1 900 000,00 €	0,00 €	0,00 €
R-166-01 : Refinancement de dette	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 350 000,00 €
TOTAL 16 : Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	1 900 000,00 €	0,00 €	2 350 000,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	2 350 000,00 €	450 000,00 €	2 800 000,00 €
Total Général	2 360 000,00 €		2 360 000,00 €	

Ainsi délibéré et ont signé les membres présents du Conseil Municipal.

Suivent les signatures.
 Pour ampliation,
 A HEYRIEUX, le 24 novembre 2016
 Le Maire,
 Daniel ANTONIN



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL N°79-2016**

Nombre des conseillers :

en exercice : 27
 présents : 19
 votants : 22

L'an deux mille seize, le 22 novembre 2016 à 19 h 30, le Conseil Municipal de la Commune d'Heyrieux - Isère - dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Daniel ANTONIN Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 15 novembre 2016

Présents : MM. ANTONIN. ROSET. Mme CHASTAGNARET. M. REVEYRAND. Mmes GENDRIN. POLSINELLI. MATTERA. ALVES CASSAGNE. BOURNAY. MM. CINQUE. DUCHAMP. GALLON. Mmes GRUMEAU. LOUVIER. M. MACAIRE. Mmes MARTIN. NOWAK. M. THOMA. Mme VARAY.

Absents ou excusés :

Avec procuration : Mme GROS à M. ANTONIN. M. DUSSORT à M. ROSET. M. DIETRICH à Mme MATTERA.

Sans procuration : MM. BERGERET. BRICOUT. DAMIER. PIOLAT. VARGAS.

Mme Marlène CHASTAGNARET a été élue secrétaire.

Objet : Décision modificative n° 1 au budget primitif du service public d'eau potable

M. le Maire expose au Conseil Municipal que le refinancement d'un prêt nécessite des écritures comptables non prévues au budget primitif 2016.

Considérant que certains crédits doivent être ajustés pour refinancer ce prêt,

Considérant l'avis favorable de la Commission Finances réunie le 14 novembre 2016 et sur proposition de M. le Maire,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de modifier les inscriptions budgétaires ainsi qu'il suit :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de
FONCTIONNEMENT				
D-023-911 : Virement à la section d'investissement	300,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	300,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6688-911 : Autres	0,00 €	300,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 66 : Charges financières	0,00 €	300,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	300,00 €	300,00 €	0,00 €	0,00 €
INVESTISSEMENT				
R-021-911 : Virement de la section d'exploitation	0,00 €	0,00 €	300,00 €	0,00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section d'exploitation	0,00 €	0,00 €	300,00 €	0,00 €
D-166-911 : Refinancement de dette	0,00 €	300,00 €	0,00 €	0,00 €
R-1641-911 : Emprunts en euros	0,00 €	0,00 €	0,00 €	300,00 €
TOTAL 041 : Opérations patrimoniales	0,00 €	300,00 €	0,00 €	300,00 €
D-166-911 : Refinancement de dette	0,00 €	1 100,00 €	0,00 €	0,00 €
R-166-911 : Refinancement de dette	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 400,00 €
TOTAL 16 : Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	1 100,00 €	0,00 €	1 400,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	1 400,00 €	300,00 €	1 700,00 €
Total Général		1 400,00 €		1 400,00 €

Ainsi délibéré et ont signé les membres présents du Conseil Municipal.

Suivent les signatures.
 Pour ampliation,
 A HEYRIEUX, le 24 novembre 2016
 Le Maire,


 Daniel ANTONIN

